

facile le passage en douane des citoyens canadiens qui arrivent d'outre-mer ou d'endroits du continent nord-américain. Ce bill sera étudié en comité plénier et je n'ai pas l'intention d'en traiter longuement puisqu'on l'examinera alors article par article.

Le principe dont s'inspire l'article 4 est que toutes les réductions qui n'étaient pas en vigueur le 4 juin 1969 prendront effet. A ce point de vue, le ministre a semblé répéter les paroles du ministre des Finances (M. Benson). On adopte cette mesure afin de combattre l'inflation et le coût en sera supporté par les producteurs. Je n'ai rien contre tout ce qui peut nous aider à enrayer l'inflation ni contre tout ce qui peut aider le consommateur. A mon avis, les producteurs choisis en l'occurrence ont accepté la négociation Kennedy, qui a été étudiée par le comité des finances, du commerce et des questions économiques. Ce sont des avantages que nous accordons gratuitement à d'autres pays, un effort unilatéral que personne n'a payé de retour.

Le gouvernement aurait bien pu écouter les avis qu'on lui prodiguait au sujet de l'inflation il y a bien des années. S'il avait prêté attention aux conseils du gouverneur de la Banque du Canada et du Conseil économique qui, dès 1965, avaient lancé un avertissement au ministre des Finances de l'époque sur l'économie nationale, il ne serait pas aux prises avec les difficultés actuelles. Le ministre des Finances d'alors, maintenant secrétaire d'État aux Affaires extérieures (L'hon. M. Sharp), a fait fi des conseils, le gouvernement s'est lancé dans des folles dépenses et ne fait pas encore marche arrière.

Aujourd'hui ce gouvernement recommande une politique d'austérité et l'épargne universelle. Mais pourquoi ne prêche-t-il pas d'exemple? On a annoncé récemment la construction de trois nouveaux édifices, y compris celui de la Gendarmerie royale à Toronto. Je ne peux voir comment le gouvernement protège notre économie. Quelques emplois ici et là ont été supprimés mais ce programme d'austérité aurait dû commencer il y a belle lurette.

Maintenant nous allons subir une nouvelle mesure anti-inflationniste, mesure prise aux dépens des producteurs qui ont finalement accepté les réductions de la négociation Kennedy. Ils ont adapté leurs entreprises en conséquence, et tout d'un coup les voilà sans aucune protection tarifaire à cet égard. Certaines industries ont encore besoin d'être protégées contre la concurrence étrangère. Le gouvernement a été injuste envers les sociétés. Songeons qu'au Canada 50 p. 100 des

industries de fabrication se trouvent en Ontario.

• (8.50 p.m.)

A mon avis, les sociétés ontariennes méritent une certaine considération: depuis des années, elles paient leurs impôts. Bien sûr, elles essuient un nouveau revers à la suite du Livre blanc, que nous étudierons jeudi et vendredi—je ne veux pas approfondir le sujet en ce moment; elles semblent servir de bous émissaires. Elles avaient adapté leur activité à une réduction graduelle qui avait été préconisée et ensuite acceptée, aux termes de la négociation Kennedy, et maintenant, voilà que les réductions tarifaires s'effectuent d'un seul coup. Je le répète, ce bill renferme plusieurs articles qui signifient une surtaxe sur certains produits que le gouvernement sera autorisé à imposer; nous en discuterons en détail lors de l'étude au comité. Je répète simplement que le gouvernement devrait cesser d'utiliser les petits producteurs canadiens, et notamment ceux de l'Ontario, comme bous émissaires.

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais commencer en félicitant le nouveau ministre. J'avais eu le plaisir de travailler avec lui au comité des finances, du commerce et des questions économiques et je tiens à lui dire que personne ne mérite mieux que lui l'honneur qui lui est échu.

A propos de ce bill puis-je dire que bien que la plupart des gens approuvent le libre échange, la maternité et Dieu, il ne faudrait pas nous illusionner en imaginant que les résultats de la négociation Kennedy favoriseront le Canada. Les réductions apportées n'étaient pas très considérables et parfois la protection offerte est un peu plus grande qu'auparavant. Une récente étude du Conseil économique du Canada a démontré que les réductions tarifaires étaient peu importantes. Qu'elles représentent un moyen de combattre l'inflation, comme le déclare le ministre, il y a lieu d'en juger à la lumière des résultats insignifiants touchant les changements tarifaires. Je ne vois pas que cela puisse jouer un rôle très important dans la lutte contre l'inflation.

En second lieu, tandis que nous nous engageons dans la voie des échanges plus libres, grâce aux accords du type de la négociation Kennedy, la création de barrières non douanières dans le monde entier nuit sensiblement à l'industrie canadienne. Jusqu'ici, nous avons peu de preuves que le gouvernement déploie des efforts vigoureux contre ces pratiques. Récemment, nous avons constaté qu'un pays